

Cas type HEV6a

SPECIALISÉ VIANDE SUR 150 HA, EN ZONE HERBAGÈRE



Naisseur extensif en vèlages d'automne-début d'hiver valorisant des surfaces en herbe importantes avec des broutards et des génisses de viande

Essentiellement localisé dans le Bassigny, la Thiérache, les Crêtes Préardennaises et l'Argonne, ce système permet de valoriser d'importantes surfaces en herbe peu favorables aux cultures de vente, même si l'on peut parfois rencontrer quelques hectares de cultures à côté de l'herbe.

Les troupeaux sont de grande taille. La faible disponibilité en main-d'œuvre explique la spécialisation en viande et des conduites plutôt simplifiées.

Avec un chargement autour de 1,1 UGB/ha d'herbe, l'autonomie fourragère est atteinte grâce à une conduite rigoureuse des prairies, d'autant plus que la fertilisation est uniquement organique dans la plupart des situations. La surface fauchée est importante. La pratique du déprimage peut permettre d'étaler les dates de récolte. La fenaison et la récolte de la paille (pressage au champ) constituent des pointes dans le travail de saison.

Dans ces systèmes, la maîtrise des coûts est une priorité. Elle conditionne la rentabilité globale de l'exploitation. Un autre facteur de réussite est la conduite de la reproduction.

En phase de croisière, le disponible permet d'assurer l'autofinancement et de faire vivre décemment une famille. La situation est cependant fragile car l'exploitation ne repose que sur une production et le système est dépendant de l'extérieur pour l'approvisionnement en concentrés et paille.

L'installation, y compris dans le cadre familial, est particulièrement difficile et ne peut se faire que progressivement compte tenu de l'importance du capital engagé.



L'ASSOLEMENT

Les sols sont de type limono-argileux et argilo-calcaire.

Les prairies ont un bon potentiel. La présence de parcelles inondables limite la fauche précoce des fourrages.

L'utilisation judicieuse des fumiers de dépôt et la bonne gestion des surfaces en herbe permettent de s'affranchir de toute fertilisation minérale.

Les besoins en paille sont importants. Ils sont couverts par des achats dans les zones céréalières voisines. Avec des perspectives de développement de débouchés non agricoles pour la paille, on assiste à une certaine tension sur les disponibilités et les prix pratiqués. Par ailleurs, la récolte de paille au champ nécessite une bonne organisation du chantier de récolte, les céréaliers souhaitant que les parcelles soient dégagées très rapidement.



LES MOYENS DE PRODUCTION

1 famille – 1,8 UTH

150 ha de SAU
dont 150 ha d'herbe

100 vaches Charolaises
162 UGB
1,10 UGB/ha SFP

LES VENTES

Animaux vendus

22 vaches de réforme
48 broutards
23 à 24 génisses de viande
soit 50 040 kg de viande vive

Assolement du système

Prairies permanentes
150 ha

Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Même si les performances techniques ne sont pas la priorité dans ce type de système, le niveau proposé constitue cependant un premier objectif à atteindre.

Le logement en stabulation libre de l'ensemble des animaux limite la pénibilité du travail hivernal.

La reproduction est essentiellement assurée par des taureaux de monte naturelle. L'insémination artificielle est utilisée pour améliorer le niveau génétique et/ou assurer des vêlages plus faciles sur les génisses.

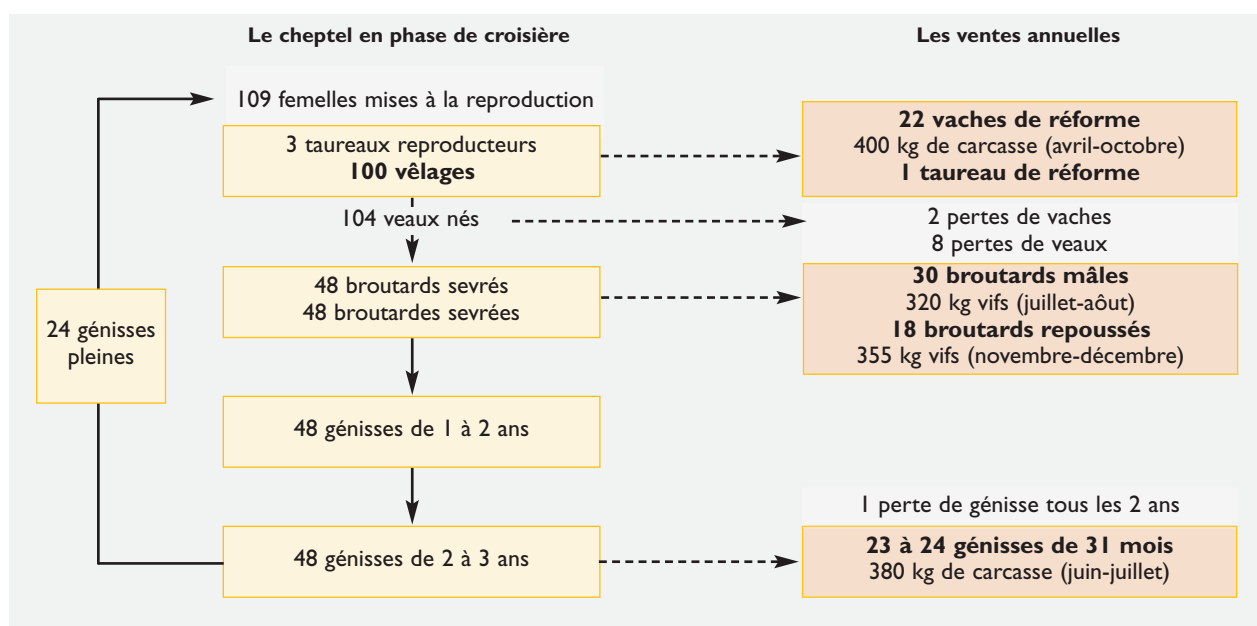
Les vêlages ont lieu en deux périodes : septembre-novembre et janvier-février. Le maintien des deux périodes nécessite un suivi rigoureux de la reproduction. L'intérêt réside dans l'étalement du travail sur le troupeau mais aussi dans la possibilité de vendre des broutards tôt

dans la saison pour bénéficier de cours plus favorables. Les broutards nés sur la deuxième période sont hivernés 1 à 2 mois en bâtiment avant la vente (autour du 1^{er} décembre).

Les génisses de viande sont vendues en juin et juillet après une finition à l'herbe.

Seuls les broutards nés en automne sont complétés en fin d'hiver. Les croissances des veaux sous la mère sont modestes car non complétés au pâturage (1 050 g/j pour les mâles et 950 g/j pour les femelles). La recherche de performances supérieures peut être onéreuse dans ce type d'exploitation ne disposant pas de terres labourables.

Schéma de fonctionnement



Les performances

Reproduction	
→ Taux de gestation	92 %
→ Taux de prolificité	104 %
→ Taux de mortalité	7 %
→ Productivité numérique	89 %
→ Renouvellement	24 %
→ % de femelles inséminées	22 %
→ Date moyenne de vêlage	2 déc (28 oct-25 janv)

Croissance		
→ Broutards	1050 g / j	30 sevrés le 30/07 : 340 kg à 275 j
		18 sevrés le 27/09 : 305 kg à 245 j
→ Broutardes	950 g / j	30 sevrées le 30/07 : 305 kg à 275 j
		18 sevrées le 27/09 : 280 kg à 245 j
Production brute de viande vive		
50 040 kg	→ par UGB	309 kg
	→ par vache vêlée	500 kg
	→ par ha SFP	334 kg



LE SYSTÈME FOURRAGER

La récolte des fourrages

Le système fourrager repose uniquement sur l'herbe ; une bonne exploitation de celle-ci est donc la clef de la réussite.

Le chargement (1,1 UGB/ha) est proche du niveau maximum compatible avec l'autonomie fourragère dans ce type de système sans fertilisation minérale.

Pour y parvenir, il est nécessaire de :

- limiter la surface de pâturage au printemps à 40 ares/UGB, afin de pouvoir faucher au minimum 50% de la surface en première coupe.

- réaliser une deuxième coupe sur au moins un tiers des surfaces fauchées afin de conforter les stocks hivernaux.

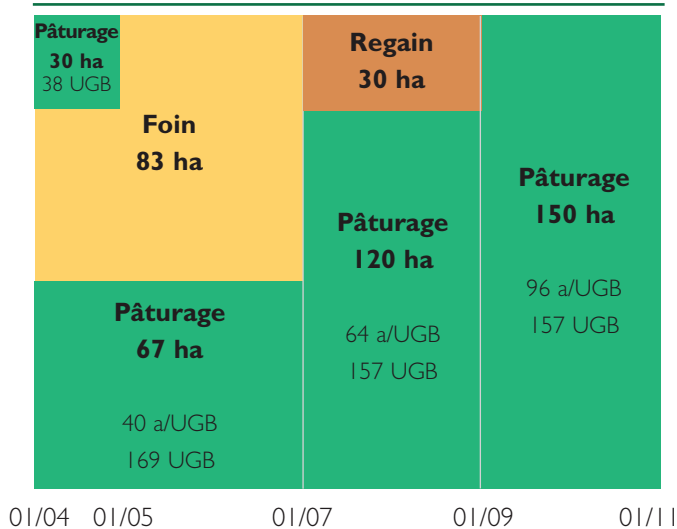
Compte tenu des surfaces à faucher en 1^{er} coupe, le déprimage peut permettre de retarder les dates de fauche sur une partie de la surface à faucher, tout en maintenant une bonne qualité de fourrage. Il est cependant nécessaire d'arrêter le déprimage fin avril pour ne pas compromettre les rendements de foin.

Récolte des fourrages

Fourrage	Date de récolte	Surface (ha)	Fertilisation minérale avant fauche (U/ha)	Rendement (tMS utile/ha)
Foin tardif	15-25 juin	83	0 N	4.0
Regain	1 ^{er} août	30	0 N	1.2

Une partie du foin est réalisée après déprimage

Schéma d'utilisation des surfaces



La conduite du pâturage

Les génisses de 2 ans peuvent être mises à l'herbe sur des parcelles saines, dès fin mars, en respectant de faibles chargements (80 ares/UGB). Ces parcelles seront libérées vers fin avril pour être fauchées vers le 25 juin.

En fonction du parcellaire, les vaches au pâturage sont séparées en plusieurs lots de 20 à 30 animaux, en tenant compte de l'âge et du sexe des veaux.

Au printemps, le niveau de chargement se situe autour de 40 ares/UGB (1^{er} mai au 1^{er} juillet).

Les veaux mâles nés sur janvier-février sont éventuellement complétés à partir du 1^{er} août en cas de manque d'herbe. La consommation est de l'ordre de 90 kg par veau mâle.

LA FERTILISATION

La bonne valorisation des fumiers est un objectif prioritaire. Les 1 100 t de fumier produites sont épandues à une dose de 20 t/ha, ce qui permet annuellement la fumure d'environ 1/3 des surfaces : les parcelles destinées uniquement à la fauche reçoivent du fumier tous les 2 ans, les autres ont un apport tous les 3 ans.

La fertilisation organique permet de couvrir les besoins en azote, phosphore et potasse. La mise en dépôt permet l'épandage d'un produit évolué. Cette pratique évite les problèmes d'appétence et de salissement des prairies.



L'ALIMENTATION

Le bilan fourrager est équilibré. L'absence d'autres fourrages à récolter sur l'exploitation ou de céréales pouvant fournir de la paille alimentaire oblige à constituer un stock de report en foin (équivalent d'un mois d'hivernage au moins) en année favorable, de façon à ne pas être déficitaire en cas d'année sèche. Si les stocks sont insuffisants malgré cela, il faudra recourir à l'achat de paille alimentaire, distribuée prioritairement aux animaux ayant le moins de besoins.

L'alimentation du troupeau est à base de foin et regain ; ce dernier étant réservé aux vaches ayant vêlées et aux génisses de 1 à 2 ans.

Fourrages en matière sèche par jour

Catégorie	Période	Foin
100 VA		
avant vêlage	47 j	12 kg
après vêlage	126 j	13 kg
3 taureaux	166 j	13 kg
100 veaux	84 j	1 kg
48 génisses	178 j	6 kg
de 1 à 2 ans		
48 génisses	147 j	8 kg
de 2 à 3 ans		
7 vaches de réforme	60 j	10 kg
finition auge		
TOTAL BESOINS		347 t
TOTAL RÉCOLTE		368 t

En terme de complémentation, le système est conduit de façon économe. Les quantités de concentrés distribués sont limitées : 1,5 kg/j de concentrés par vache après vêlage et 1 kg/j pour soutenir la croissance des élèves d'un an pendant tout l'hiver. Enfin, la finition des génisses les plus jeunes et des vaches de réforme se fait à l'herbe avec l'apport de 2 kg de concentrés pendant 2 mois. Seules quelques vaches de réforme rentrées vides sont finies à l'auge (avec 4 kg de concentrés sur 2 mois).



Concentrés en matière brute par jour

Catégorie	Période	Concentré 18 % MAT	Minéraux (5-25)
100 VA			
avant vêlage	47 j		50 g
après vêlage	126 j	1,5 kg	50 g
3 taureaux	105 j	1,5 kg	50 g
60 veaux d'automne	100 j	0,5 kg	
18 broutards repoussés	60 j	1,5 kg	
au pâturage			
48 génisses	178 j	1 kg	50 g
de 1 à 2 ans			
12 génisses	31 j	2 kg	
finition pâture			
15 vaches de réforme	60 j	2 kg	
finition pâture			
7 vaches de réforme	60 j	4 kg	
finition auge			
TOTAL BESOINS		37 t	1,3 t

CRITÈRES REPÈRES

FOURRAGES

Prévoir 2 050 kg MS par UGB hivernée

CONCENTRÉS (y compris 10 kg de sel/UGB)

40 t pour le troupeau

397 kg par vache allaitante

245 kg par UGB

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME FOURRAGER

- 0,5 tMS/ha en moins en 1^{ère} coupe

41 tMS de fourrage récolté en moins. Cela correspond à 33 t de paille + 12 t de concentrés pour équilibrer le bilan fourrager.

- 5 ha de fauche en moins en 1^{ère} coupe

20 tMS de fourrage récolté en moins. Cela correspond à 16 t de paille + 6 t de concentrés pour équilibrer le bilan fourrager.

AUTONOMIE FOURRAGÈRE : 106 %

